
Programme de Formation

AMIANTE encadrant SS4 recyclage

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse principalement aux travailleurs qui occupent des fonctions d'encadrement technique, d'encadrement de chantier, ou d'opérateur de chantier dans des environnements où l'amiante peut être présent. Les participants doivent être des professionnels engagés dans la gestion des risques liés à l'amiante.

La formation est ouverte à un effectif limité de 1 à 8 participants, permettant ainsi un suivi personnalisé et des interactions enrichissantes entre les stagiaires et le formateur.



Objectifs pédagogiques

Les objectifs de cette formation visent à garantir que les stagiaires soient pleinement équipés pour gérer les risques associés à l'amiante. Les participants apprendront à :

- Mettre à jour leurs connaissances sur les réglementations en matière d'amiante.
- Concevoir des démarches de prévention adaptées aux interventions sur site.
- Organiser et piloter efficacement les actions de prévention.
- Assurer leur propre protection ainsi que celle des travailleurs et des tiers.

Cette formation est essentielle pour toute personne impliquée dans des opérations où l'amiante est présent, afin d'assurer un environnement de travail sécurisé.



Description

Cette formation sur l'amiante, destinée aux encadrants mixtes, s'inscrit dans le cadre du recyclage sous section 4. Le programme a pour but de garantir une compréhension approfondie des risques liés à l'amiante et de former les participants à la mise en œuvre des procédures de prévention appropriées.

Les stagiaires apprendront à concevoir et à piloter des démarches de prévention du risque amiante, ainsi qu'à organiser les interventions nécessaires. Ils développeront des compétences pratiques à travers des retours d'expérience sur des situations de chantier, où ils aborderont les difficultés rencontrées et les solutions mises en place.

Le contenu pédagogique inclut une mise à jour des évolutions réglementaires et techniques relatives à l'amiante. Les participants seront également formés sur la gestion des déchets amiantés, la réaction en cas d'incident et les modalités de restitution des zones après intervention.

La formation est composée de diverses méthodes pédagogiques telles que des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, et des mises en situation pratiques pour assurer une assimilation complète des connaissances.

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de maîtriser les principes de prévention, d'évaluer les risques liés à leurs interventions et d'appliquer les méthodes de protection adéquates. Une



attestation de formation sera délivrée pour valider les objectifs acquis, tandis qu'une attestation de compétence sera nécessaire pour les compétences spécifiques.



Prérequis

Pour participer à cette formation, les stagiaires doivent répondre à quelques critères :

- Être apte à son poste de travail, garantissant ainsi leur capacité à suivre la formation sans risque pour leur santé.
- Savoir lire, écrire et comprendre le français, ce qui est essentiel pour assimiler le contenu pédagogique.
- Avoir suivi et validé une formation préalable ou de recyclage dans un délai n'excédant pas 3 ans.
- Transmettre l'attestation de compétence correspondante, en cours de validité, délivrée lors de la formation précédente.
- Présenter un certificat d'aptitude médicale au poste de travail, conformément aux exigences réglementaires.



Modalités pédagogiques

La formation se déroule sur une durée d'une journée, totalisant 7 heures d'enseignement. Les modalités pédagogiques incluent :

- Exposés théoriques pour fournir une base solide sur les réglementations et les bonnes pratiques.
- Débats et échanges permettant aux stagiaires de partager leurs expériences et d'apprendre les uns des autres.
- Activités d'application pratiques pour renforcer les compétences acquises par des mises en situation concrètes.

Ces méthodes variées visent à favoriser l'engagement des participants et à assurer un apprentissage efficace des contenus.



Moyens et supports pédagogiques

Les ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires incluent des supports écrits tels que des manuels de formation, des fiches pratiques, et des études de cas. De plus, des équipements de protection individuelle (EPI) seront fournis lors des mises en situation pratiques pour garantir la sécurité des participants.

Les stagiaires auront également accès à des outils numériques pour enrichir leur apprentissage, tels que des présentations interactives et des quiz en ligne permettant de tester leurs connaissances.



Modalités d'évaluation et de suivi

L'évaluation des acquis de formation sera effectuée à travers plusieurs modalités visant à assurer que les participants ont bien assimilé les compétences nécessaires :

- Une épreuve théorique de 20 minutes, basée sur un questionnaire à choix multiple ou à réponse courte, évaluant les connaissances des stagiaires sur les risques liés à l'amiante.
- Une épreuve pratique de 60 minutes, où les stagiaires analyseront une situation concrète adaptée à leur activité, afin de vérifier leur aptitude à évaluer les risques et à mettre en œuvre les principes de prévention.

Les modalités d'évaluation sont conçues pour refléter les situations réelles que les stagiaires rencontreront dans leur travail.



Informations sur l'admission

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le démarrage de la formation.



Informations sur l'accessibilité

Dans le cadre de cette formation, des mesures spécifiques sont mises en place pour assurer l'accessibilité



à tous les participants, y compris ceux en situation de handicap. Un référent handicap est disponible pour répondre à toutes les questions et besoins spécifiques liés à l'accès à la formation.

Des aménagements peuvent être proposés en fonction des besoins individuels, tels que des supports adaptés ou des modalités d'évaluation spécifiques.

La sensibilisation des intervenants aux enjeux de l'accessibilité est également une priorité, afin de garantir un environnement d'apprentissage inclusif et respectueux pour tous.